

n° 22  
JUILLET, AOÛT,  
SEPTEMBRE 2014

# ApaveMag

L'ACTUALITÉ DE LA MAÎTRISE DES RISQUES

**EPR de Flamanville**

Le chantier hors norme

**Formation professionnelle**

L'indispensable réforme

**Sécurité au travail**

Les Halles, nouveau cœur de Paris

**Certification**

Un enjeu de sécurité



— Découvrez au cœur du magazine le cahier solutions

 **apave**  
mission de confiance

n° 22

JUILLET, AOÛT,  
SEPTEMBRE 2014

## Sommaire

// p.3

### retour sur l'actualité

// p.6

### en vue

**Formation professionnelle**  
L'indispensable réforme

// p.10

### solutions

**Sécurité au travail**  
Les Halles, nouveau cœur de Paris

**EPR de Flamanville**  
Le chantier hors norme

**Sécurité sanitaire**  
La qualité de l'air maîtrisée à l'hôpital  
de Bergerac

**Dépollution**  
Une plateforme de tri *in situ* inédite

// p.15

### interview

Christophe Acar, directeur technique  
de l'exploitation et de la construction  
chez Semmaris

// p.16

### focus

**La certification**  
Un enjeu de sécurité

// p.18

### fiche pratique

**Sécurité incendie**  
La vérification périodique évolue



APAVE MAG /

## Hors série Formation

→ En avril dernier est sorti le nouveau hors série d'Apave Mag, consacré à la réforme de la formation. Découvrez tous les enjeux de la nouvelle loi votée en mars 2014, avec les analyses des principaux acteurs concernés, et comprenez les nouveaux défis qui attendent l'entreprise et ses salariés.



### Pour en savoir +

Retrouvez la version digitale  
du hors série Apave Mag spécial  
Formation sur le site d'Apave  
Formation.  
[www.apave-formation.com](http://www.apave-formation.com)

---

— APAVE MAG — **Directeur de publication:**  
Rémi Sohier. — **Directeur de la rédaction:**  
Pascal Malnou. — **Rédacteur en chef:** Antonia  
Perfumo et Guillaume Biollay. — **Comité éditorial:**  
Ketty Benard, Christelle Langlade, Wanda Pon-  
tanel, Nicolas Roth, Bénédicte Willatte. — **Crédits  
photos:** Alexis Morin/EDF Médiathèque; Alstom;  
Photothèque Apave; Michal Miasko/Fotolia; Chris  
Ryan/Ojo/Plainpicture; Jean-Philippe Cépède;  
Monty Rakusen/Gettyimages; Franck Badaire/  
SemPariSeine; Philippe Kizirian/Novacierie; Think-  
stock; Franck Juery; Gallery Stock; Mick Ryan/  
Plainpicture; Arman Zhenikev/Gettyimages;  
Pierre Bessard/RÉA; Fred Marvaux/RÉA; Bertrand  
Rieger/Hemis. — **Conception-rédaction-réalisa-  
tion:** SPECIFIQUE. Imprimé sur papier recyclé.

retour sur  
l'actualité



Bâtiment /

## Le «Scan par Apave» au service d'Alstom

→ Le Scan par Apave regroupe l'ensemble des missions sur mesure d'assistance et de conseil, et notamment celles qui concernent la gestion de patrimoine. Parmi nos clients prestigieux, Apave conduit actuellement une mission d'audit afin d'établir le Plan Stratégique de Patrimoine industriel pour la société Alstom et son unité de production de La Rochelle (Charente-Maritime). L'objectif de ce plan est de maintenir en état le patrimoine industriel en respectant les contraintes budgétaires et temporelles.

Cet audit, associé à un plan d'entretien pluriannuel, doit permettre à Alstom de programmer et planifier les différentes interventions qui

permettront d'assurer la pérennité de cette partie de son patrimoine. Cet enjeu engage directement les performances de la société, tant à l'égard de la très haute technologie mise en œuvre que dans ses capacités à maintenir voire amplifier sa production.

Trois étapes ponctuent l'élaboration du plan d'entretien : une évaluation des performances techniques et réglementaires du patrimoine ; la compilation de ces valeurs dans PatrimScan, le logiciel Apave dédié à ces missions ; et la mise en œuvre des scénarios ou arbitrages qui permettront de réaliser l'ensemble des actions identifiées, selon les impératifs économiques et productifs d'Alstom. /



## Prévention des risques / Les « Safety Day »

→ Lors de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, le 28 avril dernier, Apave a organisé dans dix de ses centres de formation des « Safety Day ». Ces ateliers pédagogiques et interactifs ont pour objectif de sensibiliser nos clients à la prévention des risques, notamment concernant les accidents du travail. Près de 400 clients se sont déplacés dans nos centres pour vivre ces ateliers et apprécier le professionnalisme des intervenants Apave. /



[www.safetydayapave.com](http://www.safetydayapave.com)

## Formation professionnelle / Apprendre le métier de grutier

→ Quatre formateurs Apave animent au centre de Ballainvilliers (Essonne) des stages Grues à tour pour les conducteurs débutants ou expérimentés. Trois semaines de formation théorique et pratique pour les stagiaires désirant passer

l'examen du certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES). En 2013, ces formations ont été dispensées à des clients tels que Bouygues Construction, Bouygues TP, Eiffage, Vinci ou Pôle emploi. /



Enquête /

# Les PME françaises face aux risques

→ À l'occasion de la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail du 28 avril dernier, Apave a réalisé une enquête auprès de 506 chefs d'entreprise, en collaboration avec TNS Sofres et Arguments corporate. Les risques identifiés sont avant tout les difficultés financières, les risques de réputation et les risques qualité. Si une majorité de dirigeants de PME

sont très conscients des risques encourus par leurs salariés et leur entreprise, et se considèrent comme armés pour y faire face, l'étude révèle pourtant qu'un quart d'entre eux ne se sentent pas assez informés sur les risques encourus et les réglementations à respecter. « Il y a encore du chemin à faire », estime Rémi Sohier, Directeur général du Groupe Apave. /



DCNS de Nantes /

## Mesures de haute précision

→ Des équipes Apave sont actuellement mandatées par DCNS Nantes pour effectuer le contrôle des éléments qui vont intégrer la cuve de la future centrale EPR de Flamanville 3. La mission comprend trois contrôles spécifiques permettant d'identifier d'éventuels défauts de soudure ou surfacique. Apave a également développé une nouvelle technique pour mesurer la force de serrage des assemblages boulonnés. Appliqué sur les échangeurs des centrales nucléaires, ce nouveau système de mesure par ultrasons permet de gagner en précision sur le contrôle du serrage et de minimiser l'exposition aux rayonnements ionisants lors des opérations de maintenance. La méthode a déjà permis d'effectuer 600 vacations chez DCNS et intéresse désormais de grands groupes industriels, comme EDF. L'application de cette méthode pourrait prochainement être adaptée à d'autres domaines que le nucléaire : éolien, secteur pétrolier... /

## Agenda /

### Calendrier des salons 2014

→ Cette année encore, Apave participera à plusieurs salons professionnels dont voici la liste :



- **Préventica** / Salon de référence en termes de maîtrise des risques professionnels.  
Nantes, Parc des expositions, du mardi 7 au jeudi 9 octobre.
- **World Nuclear Exhibition (WNE)** / Salon dédié aux acteurs de la filière énergie nucléaire.  
Le Bourget, Parc des expositions, du mardi 14 au jeudi 16 octobre.
- **Expoprotection** / Salon sur la gestion et la prévention des risques.  
Paris, Parc des expositions de la porte de Versailles, du mardi 4 au jeudi 6 novembre.
- **Pollutec** / Salon spécialisé dans les équipements, les technologies et les services de l'environnement.  
Lyon, Parc Eurexpo, du mardi 2 au vendredi 5 décembre.



en vue

# L'indispensable réforme

→ **L'ESSENTIEL** / La nouvelle loi sur la formation professionnelle est entrée en vigueur en mars 2014, plaçant le salarié au cœur du dispositif de formation.

→ **LES ENJEUX** / L'ambition du gouvernement est de faire de cette réforme une « arme anti-chômage » très puissante, avec pour clé de voûte le compte personnel de formation.

→ **Employabilité** : c'est l'objectif phare de la nouvelle loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

Sur la forme, le ministre du Travail, Michel Sapin, s'est félicité que le texte consacre « une démocratie sociale arrivée à maturité », faisant ainsi référence à la négociation ayant abouti à un accord entre patronat et syndicats, fin 2013,

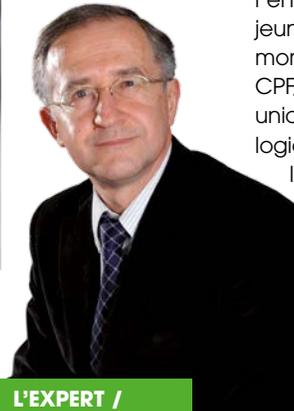
avant l'intervention du législateur. Sur le fond, le système est désormais « plus simple, plus transparent, si bien que tout le monde est gagnant », explique pour sa part le président de la Fédération de la formation professionnelle, Jean Wemaère.

Mesure phare de la réforme, la création du compte personnel de formation (CPF). Il doit pallier les

insuffisances de l'ancien droit individuel à la formation (DIF). Le dispositif ouvre droit à deux types de formations : les formations qualifiantes, axées sur les filières métiers, et les formations transversales, comme l'informatique ou la pratique de l'anglais, trop souvent délaissées. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, chaque actif sera doté pour toute sa vie professionnelle d'un CPF et ce dernier, s'il sera initialement plafonné à 150 heures, pourra bénéficier d'abondements en fonction des formations recherchées.

## SIMPLIFICATION DU SYSTÈME

Autre nouveauté : l'entretien individuel entre l'employeur et ses salariés, obligatoire tous les deux



L'EXPERT /

**JEAN-PHILIPPE CÉPÈDE /**  
Directeur juridique  
de l'Observatoire  
de Centre INFFO

ans, destiné à évaluer les compétences et examiner les perspectives d'évolutions professionnelles. L'employabilité des salariés et des demandeurs d'emploi est ainsi désignée par la loi comme l'objectif prioritaire du processus de formation professionnelle. « *La formation est enfin considérée comme un investissement dans le capital humain, avec tout ce que cela sous-entend en termes de sécurisation de l'emploi et de compétitivité des entreprises. Une révolution !* », confirme Jean-Marc Pignalosa, Directeur développement formation d'Apave. Un nouveau mode de financement de la formation professionnelle est mis en place. Les >>>

## Interview /

# « Chaque individu devient artisan de sa propre formation »

**En quoi le compte personnel de formation (CPF) est-il différent du droit individuel à la formation (DIF) ?**

**JEAN-PHILIPPE CÉPÈDE /** Si le DIF prenait naissance dans l'entreprise, son remplaçant, le CPF, sera ouvert lorsque le jeune arrivera sur le marché du travail et prendra fin au moment de la retraite. À partir de janvier 2015, avec son CPF, le salarié – ou le demandeur d'emploi – ne sera plus uniquement dans une logique de compteur mais dans une logique de compte : externalisé de l'entreprise, le CPF sera la charpente du système par lequel chaque individu deviendra artisan de sa propre formation, tout au long de sa vie professionnelle. C'est à lui qu'il reviendra d'exprimer une demande de formation, qui aura une finalité certifiante.

**Quels changements au niveau du financement de la formation ?**

**J.-Ph. C. /** Désormais, si le financement direct de la formation professionnelle continue dans l'entreprise relève toujours de la loi, il n'est plus un impôt. Ce financement direct repose sur l'obligation des employeurs de former leurs salariés. Ces derniers devront donc, d'une part, verser 1 % de leur masse salariale aux OPCA et, par ailleurs, ils contribueront en fonction de leurs besoins au financement de la formation pour leurs salariés.

**Les OPCA sont-ils renforcés par la réforme ?**

**J.-Ph. C. /** Oui, à l'avenir, ce sont eux qui recevront, non seulement la contribution du 1 % formation des entreprises, mais également la taxe d'apprentissage. Le paritarisme dans la collecte des contributions des entreprises au niveau des branches professionnelles devient ainsi la règle. Autre nouveauté importante : le financement des syndicats est isolé des circuits de financement de la formation professionnelle.

**Quelles sont les nouvelles perspectives pour les demandeurs d'emploi ?**

**J.-Ph. C. /** La nouvelle philosophie du système rappelle celle du congé individuel de formation, premier droit individuel à la formation consolidé par les partenaires sociaux et le législateur. Le CPF ouvre aussi des opportunités nouvelles aux demandeurs d'emploi en quête de certifications. /



#### REPÈRES /

### Apave, n° 1

du secteur privé de la formation à la maîtrise des risques en France.

### + de 2 000

formateurs salariés (CDI) expérimentés et qualifiés, régulièrement audités, « formateurs le matin et praticiens l'après-midi ».

employeurs verseront une contribution unique à un seul Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA). Un changement qui rend transparent un système devenu trop complexe.

#### UNE STRATÉGIE DE CONQUÊTE

« La réforme repose sur le principe de l'individualisation, afin de permettre aux organismes de formation de mieux répondre aux besoins des salariés et des entreprises », souligne Jean-Marc Pignalosa.

Dans les faits, que va induire cette individualisation ? « Jusqu'ici, les salariés étaient parfois noyés dans des groupes de formation très hétérogènes. Dorénavant, nous allons pouvoir mettre en place, au sein d'une même entreprise, deux ou trois groupes homogènes, avec pour chacun une durée de formation adaptée au niveau de connaissance de ses membres. »

Avec l'entrée en vigueur de cette nouvelle loi, Apave adopte une grande stratégie de conquête afin de répondre aux besoins croissants de professionnalisation des salariés sur les formations « Métiers ».

Elle entend rester le leader national des formations réglementaires, tout en développant à la demande de ses clients des actions spécifiques, avec pour enjeu de devenir un acteur incontournable des formations métiers. Apave adapte ainsi son offre aux dispositifs mis en œuvre par la loi, afin de pouvoir répondre aux attentes des entreprises, des commanditaires (Pôle emploi, conseils régionaux, OPCA, branches professionnelles...) comme à celles des individus. /

→ Apave Mag spécial Formation : [www.apave-formation.com](http://www.apave-formation.com)

## Références /

La loi confirme et renforce l'importance du rôle de la Région, en lui donnant pour mission l'organisation et le financement du service public régional de la formation professionnelle. // Apave, ancrée dans les territoires et régions de France, est en mesure de répondre aux sollicitations et aux besoins des différents acteurs. Comme, par exemple, dans le secteur aéronautique, avec le Certificat de qualification paritaire de la Métallurgie (CQPM) câblage aéronautique et le CQPM montage et ajustage, ou dans le secteur du bâtiment avec les certificats de compétences professionnelles (CCP) électricien Bâtiments.



**EPR, le chantier  
hors norme**  
→ À lire p. 12

# Le cahier solutions



**Les Halles, nouveau  
cœur de Paris**  
→ À lire p. 10



**Une plateforme  
de tri in situ inédite**  
→ À lire p. 14



solutions

Sécurité des conditions de travail /

# Les Halles, nouveau cœur de Paris

SemParisSeine a sollicité l'expertise d'Apave pour s'assurer que les dispositifs concernant la sécurité des ouvriers travaillant sur le chantier des Halles étaient bien respectés.

→ **Construction de bâtiments neufs, restructuration de la circulation verticale, mises aux normes de sécurité des voiries souterraines...**

Le chantier des Halles compte une multitude de sous-projets. « Nous avons sollicité Apave sur ce dossier pour qu'elle s'assure que les conditions de sécurité et de prévention étaient bien respectées, rappelle Dominique Hucher, directeur général de la SemParisSeine. Initialement, il s'agissait d'une mission classique, mais celle-ci s'est complexifiée lorsque nous avons été confrontés à la présence inattendue de plomb dans la voirie souterraine. » Les corpus



réglementaires et pratiques recensent des solutions pour garantir les bonnes conditions de travail des ouvriers qui interviennent sur le plomb contenu dans les peintures. En revanche, ils ne proposent rien lorsque ce plomb est issu – comme sur ce chantier – de l'accumulation des émanations de carburant sur les parois du tunnel et dans ses recoins.

**FAIRE FACE À DES CONTRAINTES INATTENDUES**

En concertation avec l'Inspection du travail et la CRAMIF\*, les partenaires du projet ont dû trouver des solutions techniques pour retirer ce métal et éviter son inhalation par les ouvriers. « Il a fallu définir les seuils de risques admissibles et nettoyer la poussière pour limiter sa concentration dans l'air », explique Dominique Hucher. Le contexte n'a pas facilité la tâche : les câbles assurant la sécurité des zones ne pouvaient bien sûr pas être mis hors tension et la présence de 800 000 usagers quotidiens exige de prendre des précautions particulières et de travailler de nuit. « Nous avons donc procédé par approches itératives avec des chantiers tests. Apave s'est avérée pragmatique et efficace pendant toute cette opération, qui n'était pas prévue dans son cahier des charges. » L'entreprise a contrôlé la fiabilité des solutions envisagées et modifié son plan de prévention à de nombreuses reprises. « Apave a adapté ce plan 20 fois, peut-être 30, et a fait preuve de pragmatisme pour, au final, établir le juste seuil de risque », confirme Dominique Hucher.

\* Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France.

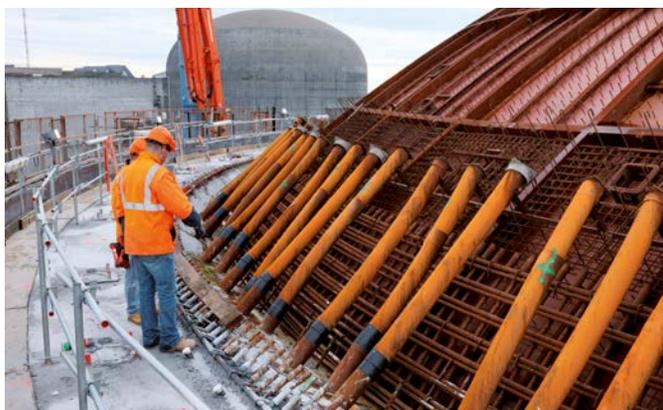
**CONTACT > [jamel.sassi@apave.com](mailto:jamel.sassi@apave.com)**

## La démarche Apave /

Apave intervient actuellement pour une mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des personnes (restructuration des voiries souterraines, du parking et aménagement du jardin). Une à deux fois par semaine, les experts Apave rencontrent l'ensemble des entreprises qui interviennent sur ce vaste chantier afin de les prévenir des risques liés à la co-activité (interventions simultanées ou successives). Apave a renforcé sa prestation lors de l'apparition inattendue de plomb dans la voirie souterraine, en intégrant dans son plan de coordination, les nouvelles pratiques à adopter par les ouvriers intervenant sur la zone concernée (port de combinaison, équipements spécifiques, etc.).

## EPR de Flamanville / Le chantier hors norme

Apave assure pour EDF la coordination, la supervision de la sécurité et la vérification des échafaudages sur la construction de la centrale nucléaire EPR de Flamanville.



→ 120 hectares, 50 mètres de hauteur, un dôme d'acier de 300 tonnes, 210 titulaires de contrats, 600 sous-traitants et fournisseurs d'équipements... Les données de construction de la centrale nucléaire de nouvelle

génération (EPR) de Flamanville, dans la Manche, ont de quoi donner le vertige. Mais les équipes d'Apave gardent la tête froide pour optimiser la sécurité des 3000 personnes qui travaillent au quotidien sur ce chantier hors norme.

Depuis 2007, EDF a donc fait le choix de l'externalisation de cette mission de Coordination sécurité et protection de la santé en phase réalisation, pour en assurer l'indépendance. « Ses décisions ne doivent pas être dictées par le maître d'œuvre, ni être influencées par les impératifs économiques ou la pression des plannings; ce qui pourrait risquer d'être le cas en interne », rapporte Stéphane Lelong, Directeur délégué à la sécurité pour EDF.

### DES SUPERVISEURS EN NOMBRE

« Vingt-huit collaborateurs Apave œuvrent à plein temps sur le site. Trois personnes pour la mission de coordination, dix-huit pour la supervision et deux administratifs pour gérer l'ensemble de la cellule sécurité », détaille Pascal Petit, chef de projet Apave en charge de cette cellule. « C'était l'un des impératifs de notre cahier des charges que d'avoir des superviseurs en nombre », explique Stéphane Lelong. Compte tenu de la taille du chantier, il a en effet été découpé en lots, par bâtiment ou élément d'aménagement, et des superviseurs Apave sont ainsi intégrés à la structure de pilotage de chaque bâtiment. « La sécurité ne doit pas empêcher les gens de travailler, mais les aider à mieux travailler », précise-t-il. Le rôle de conseil d'Apave est donc très apprécié. L'entrée en production de la centrale est prévue en 2016. /

CONTACT > [pascal.petit@apave.com](mailto:pascal.petit@apave.com)

## La démarche Apave /

Les échanges entre la cellule sécurité et les interlocuteurs d'EDF sont quotidiens, et des réunions mensuelles sont organisées avec la direction. Le chantier est sous haute surveillance. L'inspection du travail le visite quatre fois par semaine en moyenne. Apave s'est positionnée dans une démarche pédagogique et non répressive pour éviter les accidents et les arrêts, ainsi que pour créer une culture de sécurité auprès des entreprises intervenant sur le chantier, dont 40 % sont des PME locales.



Sécurité sanitaire /

# La qualité de l'air maîtrisée à l'hôpital de Bergerac

Sollicitée initialement pour mettre en place un carnet sanitaire Air au Centre hospitalier de Bergerac, Apave a finalement permis une optimisation de l'ensemble des installations de ventilation des salles d'opération de l'établissement.

**1.** On le sait, la maîtrise de la qualité de l'air limite significativement la survenue de l'infection du site opératoire (ISO). C'est dans cette perspective que le Centre hospitalier Samuel Pozzi de Bergerac a décidé, il y a quatre ans, d'initier un audit rigoureux de ses installations de ventilation et de traitement de l'air en salles d'opération. « *Au terme de cet état des lieux, il est apparu que nous pouvions renforcer la performance des installations existantes en améliorant leur rendement mécanique* », rappelle Loïc Bodin, Responsable d'unité Laboratoire Essais-Mesures Apave.

**2.** Une fois ces réglages aérauliques faits, Apave a mis en place un carnet sanitaire Air, qui constitue le référentiel de la sécurité sanitaire des réseaux d'air. C'est un document de suivi des opérations d'entretien et de maintenance ainsi qu'un recueil des mesurages des paramètres de surveillance de la qualité de l'air. Son objectif ? S'assurer que la performance de la solution ne s'altère pas dans la durée. Les services techniques de l'hôpital et son prestataire en charge de la maintenance ont été formés à ce relevé. « *Toute intervention sur les installations doit y être précisément consignée, commente Loïc Bodin. Les mesures qui s'imposent à chaque opération technique (changement de filtre, de courroie, etc.) y sont également rappelées. Le technicien peut donc vérifier la conformité de son intervention de façon sûre et efficace.* »

**3.** « *Au final, conclut Catherine Duchen, responsable du Pôle Patrimoine du Centre hospitalier de Bergerac, la solution d'Apave nous a permis d'optimiser le traitement de la qualité de l'air à moindre coût et sans jamais entraver le fonctionnement des salles d'opération.* » /

CONTACT > [didier.meot@apave.com](mailto:didier.meot@apave.com)

Dépollution /

## Une plateforme de tri in situ inédite



Pour réhabiliter un ancien site industriel, Apave a proposé une solution innovante : trier le matériel pollué sur place et réutiliser tout ce qui peut l'être.

→ Le site Novaciéries, sur la commune de Saint-Chamond, près de Saint-Étienne (Loire), a abrité une multitude d'activités industrielles depuis 1820. Fonderie, sidérurgie... Le sol en est resté chargé de métaux lourds, d'hydrocarbures aromatiques polycycliques et de composés organiques volatiles comme le benzène. Depuis qu'une grande partie des entreprises a quitté les lieux, en 2005, les autorités locales ont souhaité requalifier le site dans le cadre d'un aménagement durable qui prévoit l'installation de nouvelles entreprises, de services, de commerces, d'équipements et de logements.

### DES MATÉRIAUX RÉUTILISÉS POUR CONSTRUIRE

« Le site occupe 45 hectares, qui coupent la ville en deux. Mais il fallait au préalable traiter 1,6 million de mètres cubes de terres ! Un problème tant logistique que financier », décrit Marjorie Leroux, chargée d'opération pour l'Épora, l'Établissement public foncier chargé de cette requalification.

« Sur appel d'offres, Apave a proposé d'installer, sur le site même, une plateforme de tri des matériaux, à la disposition de tous les aménageurs. Ainsi, une majorité des matériaux pourra être réutilisée pour la construction des nouveaux bâtiments ou servir de remblais dans le cadre de la construction d'aménagements extérieurs ou de voiries, tout en respectant la sécurité sanitaire des usagers et l'environnement dans le cadre d'un aménagement durable et concerté », explique Fabrice Bedin, d'Apave. « Une dépollution classique aurait coûté au moins 10 millions d'euros, alors que le coût avec cette plateforme devrait s'élever à 2,8 millions d'euros », commente Marjorie Leroux. En évitant de nombreux transports, cette solution économisera également le rejet de 1 037 tonnes de carbone.

Le projet Novaciéries, labellisé « écoquartier », a été distingué par la Région Rhône-Alpes et par le ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement. Cette démarche, unique en France, a donc vocation à servir de modèle. /

### La démarche Apave /

Apave a missionné trois experts de la dépollution des sites et des sols : un superviseur, un chef de projet spécialisé dans les questions sanitaires et un ingénieur d'études en géophysique et géotechnique. Apave est à l'origine de cette idée de plateforme de tri et de valorisation *in situ*. Elle est aussi à l'origine de la planification de la dépollution par zones et a formé les aménageurs sur les prescriptions techniques de la plateforme.

CONTACT > [fabrice.bedin@apave.com](mailto:fabrice.bedin@apave.com)

## → Quelle est l'activité de Semmaris ?

/ La Semmaris est la société gestionnaire du Marché international de Rungis, le plus grand marché de produits frais au monde. Notre entreprise a pour mission d'aménager, d'exploiter, de commercialiser et de dynamiser un patrimoine (entrepôts, bâtiments industriels, immeubles de bureaux) sur plus de 234 hectares. Elle accueille 1 200 entreprises sur cinq communes. //

## → En quoi consiste la mission d'Apave ?

/ Depuis 2010, sept inspecteurs mènent en continu sur le site une mission de vérification réglementaire des installations électriques dans les parties privatives et communes. Apave remet, à l'issue des vérifications, des rapports Q18 concernant le protocole APSAD\* pour les assureurs et des rapports réglementaires relatifs au Code du travail et à la norme NFC 1500, rapports réalisés pour veiller à la protection des biens et des personnes. Apave peut également réaliser des missions de thermographie à infrarouge afin d'améliorer la prévention des risques d'incendie. Elle est accompagnée dans sa mission par un service de la Semmaris, dédié au suivi des contrôles réglementaires et garantissant la bonne réalisation du contrat signé entre les deux parties. //

## → Comment Apave s'est-elle adaptée aux défis de cette mission ?

/ La première difficulté fut la découverte du site et le nombre très élevé d'interlocuteurs. Les inspecteurs ont su s'intégrer au marché, pour offrir une prestation optimale et s'adapter aux besoins de chaque secteur d'activités. La Semmaris met à disposition une extraction de sa base de données clients, enrichie par Apave à l'aide de sa plateforme de consultation appelée Apogée. Grâce à ces outils performants, la Semmaris peut consulter en temps réel l'état d'avancement des contrôles et leur contenu. En 2013, Apave a contrôlé près de 650 000 m<sup>2</sup> et établi plus de 3 000 rapports. La Semmaris est satisfaite de la qualité de cette collaboration. //

*\*Assemblée plénière des sociétés d'assurance dommage*



▲ **CHRISTOPHE ACAR /**  
Directeur technique  
de l'exploitation et  
de la construction  
chez Semmaris

« Les inspecteurs Apave ont su s'intégrer au marché, pour offrir une prestation optimale et s'adapter aux besoins de chaque secteur. »



▲ Le principal enjeu de la certification est d'attester la conformité des produits aux normes de sécurité afin de minimiser les risques d'accident ou d'électrocution.



▲ Une fois le produit à tester reçu, les essais sont effectués au laboratoire de Lyon Tassin. Les résultats, compilés dans un rapport d'essai, sont ensuite analysés.

# La certification, un enjeu de sécurité

Apave Certification se développe dans le domaine de la certification des produits électriques, pour optimiser leur conformité. Avec, à la clé pour ses clients, la possibilité d'exporter à l'international.

focus

## LA RECONNAISSANCE TIERCE PARTIE

**1.** Les activités d'Apave Certification concernent la certification des systèmes de management, la certification de personnes et de compétences, la certification de produits et de services et les différentes démarches d'évaluation ou de labellisation. Pour la certification de produits et de services, c'est tout particulièrement dans le domaine

des produits électriques qu'intervient Apave Certification, filiale du Groupe Apave. « Reconnue par l'IECEE<sup>1</sup>, organisme de gestion des reconnaissances mutuelles à l'international pour les produits électriques, elle propose des rapports d'essais avec certificats CB<sup>2</sup> permettant de garantir la conformité des produits et servant de tremplin à l'obtention de certificats d'organismes confrères, explique Jean-Marc Vionnet, Directeur d'Apave Certification. Les produits concernés peuvent être, par



▲ Les produits concernés vont de l'appareillage industriel à l'électroménager.



▲ Du fait de sa reconnaissance par la Commission électrotechnique internationale (CEI), la certification permet aux entreprises de commercialiser leurs produits à l'étranger.

*exemple, des appareils électrodomestiques, c'est-à-dire les machines à laver, aspirateurs, etc., mais également les luminaires, les appareils de mesure, ou les machines et appareillages industriels.* »

## ATTESTER LA CONFORMITÉ DES PRODUITS

**2.** Lorsque l'on teste un produit pour le certifier, le principal enjeu est de déterminer si la sécurité de l'utilisateur est bien prise en compte, afin de limiter au maximum le risque d'accident ou d'électrocution. « Une fois le produit à tester reçu, les essais sont effectués au laboratoire de Lyon Tassin, conformément aux normes IECCE. Les résultats, compilés dans notre rapport d'essai, sont analysés par *Éric Boivin*, le responsable de certification des produits électriques. » Si les résultats sont conformes aux normes de référence et aux règles de l'IECEE, la certification CB est délivrée par Apave Certification. Sinon, l'industriel devra procéder à des aménagements.

## UNE EXPERTISE À LA POINTE

**3.** C'est au laboratoire de Lyon Tassin, dans le département du Rhône, que sont réalisés les essais électriques visant à certifier un produit. Il compte une vingtaine de personnes et utilise tous types de techniques pour ses essais de certification. « Par exemple, si le produit doit être testé pour un usage en extérieur, on utilisera des équipements spécifiques permettant de vérifier la pénétration des liquides : tubes oscillants d'arrosage, lances avec buses de diamètres différents... »

## PERMETTRE À NOS CLIENTS D'EXPORTER À L'INTERNATIONAL

**4.** Grâce à sa reconnaissance par l'IECEE, Apave Certification peut émettre des certificats CB reconnus partout dans le monde. La certification s'adresse plus particulièrement

aux entreprises qui souhaitent commercialiser leurs produits à l'étranger, dans ou hors Union européenne. Le système international de reconnaissances mutuelles des résultats des essais s'appuie sur une démarche unique, qui permet de réduire les coûts d'essais et les délais de mise sur le marché. Il favorise la compétitivité des entreprises. Parmi les clients qui ont fait appel à Apave Certification dans ce but, on peut citer Eurocave, fabricant de caves à vin. « Pour ce client, la certification selon le schéma CB de l'IECEE devient incontournable pour vendre en Chine, où la réputation des vins français n'est plus à faire », détaille Jean-Marc Vionnet. Autre client qui a choisi Apave Certification : Hayward, fabricant américain de pompes de piscines, l'un des leaders mondiaux dans ce secteur, qui possède son siège européen dans la région Rhône-Alpes.

1. International Electrotechnical Commission for Electrical Equipment  
2. Certification Body

Sécurité incendie /

## La vérification périodique évolue



À la demande des assureurs, la vérification périodique Q 18 a évolué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Le compte-rendu de vérification a été élargi pour devenir plus complet et recenser de nouvelles informations.

### De quoi s'agit-il ?

→ **La vérification périodique Q 18** permet de s'assurer du respect des règles d'installation vis-à-vis des dangers d'incendie ou d'explosion d'origine électrique (modes de protection et d'adéquation des dispositifs de protection).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, cette vérification n'est plus limitée aux seuls locaux à risques d'incendie et d'explosion d'un bâtiment. Elle s'étend à l'ensemble des locaux et bâtiments de l'établissement (tertiaires, industriels, administratifs, réserves).

### Quels changements ?

→ **Le compte-rendu Q 18**, requis par les assureurs pour évaluer le risque d'incendie d'un établissement, est également modifié par la nouvelle version du protocole D 18 de l'APSA\*, parue en septembre dernier. Il recense de nouvelles informations, comme le type de schéma des liaisons à terre (TT, TN, IT),

la réalisation effective d'une mise en œuvre hors tension totale de l'installation, l'existence d'installations photovoltaïques et la présence d'un rapport Q 19 d'inspection des installations électriques par thermographie infrarouge.

*\*Assemblée plénière des sociétés d'assurance dommage*



### Le rôle d'Apave ?

→ **Organisme habilité, Apave réalise la vérification périodique** des installations électriques et des installations par thermographie infrarouge. Apave rédige les rapports Q 18 et Q 19 correspondants.

## Le saviez-vous ?

La thermographie infrarouge est une technique préventive performante et économique, qui met en évidence des échauffements anormaux sur des matériels ou installations en fonctionnement, à distance et sans mise à l'arrêt.



### Qui est concerné ?

→ **Tout type d'établissement**, de tout secteur d'activité, pour lequel l'assureur a prescrit cette vérification.



### Pour en savoir +

- Pour plus d'informations, consulter la veille réglementaire Avisé Apave : [www.apave.com/mes-services-en-ligne/avise-veille-reglementaire.html](http://www.apave.com/mes-services-en-ligne/avise-veille-reglementaire.html)
- Contacter un spécialiste Apave dans ce domaine à cette adresse : [www.apave.com/menu-bas/contact.html](http://www.apave.com/menu-bas/contact.html)



## L'image /

→ **Apave assure, depuis février dernier**, le contrôle de l'ensemble du château de Versailles, de ses dépendances et de son matériel. Le célèbre palais, théâtre de la toute puissance de Louis XIV et symbole historique de la monarchie française, s'étend sur plus de 815 hectares et compte 2300 pièces : des chiffres qui ne font pas peur aux 13 collaborateurs de l'agence de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui sont mobilisés depuis le mois de juin pour les premiers contrôles électriques. Suivront des intervenants spécifiques pour vérifier les équipements extérieurs de protection contre la foudre, les systèmes de sécurité incendie, les ascenseurs, etc. /